Document generated on 05/09/2025 6:54 p.m.

Documentation et bibliothèques

Services de prêt entre bibliothèques : manuel d'information. Montréal, Asted, 1989. 22 p. 500 p.

Johanne Sgroi

Volume 36, Number 4, October–December 1990

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1028239ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1028239ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Sgroi, J. (1990). Review of [*Services de prêt entre bibliothèques : manuel d'information*. Montréal, Asted, 1989. 22 p. 500 p.] *Documentation et bibliothèques*, *36*(4), 144–145. https://doi.org/10.7202/1028239ar

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

un énoncé portant sur la conservation des collections universitaires. Deux éléments de cet énoncé méritent qu'on s'y attarde : d'abord, une responsabilité partagée. Car toutes les bibliothèques ont une responsabilité envers la conservation de leurs collections, la formation du personnel et la sensibilisation des usagers. De plus, à la responsabilité locale se greffe une responsabilité de concertation aux niveaux régional et national. Les institutions nationales et les associations internationales ont également un rôle à jouer sur le plan international.

L'autre élément important est une énumération des formes d'intervention regroupées sous deux rubriques: préventive et curative. En suivant cet énoncé, les bibliothèques universitaires peuvent amorcer leurs propres efforts.

Le deuxième texte aidera les bibliothécaires qui souhaitent entreprendre une évaluation physique des volumes de leurs collections (ex. : pliage et acidité du papier, état général du document). Différents types de collections exigent des interventions appropriées. Des collections spécialisées, celles de soutien à l'enseignement, les livres rares et les manuscrits supposent différents niveaux de conservation. La grille d'évaluation de l'Université Western en Ontario (version originale et traduite) pourra inspirer le personnel affecté à cette tâche.

Une bibliographie sélective, jumelée avec les notes bibliographiques des textes, aidera le lecteur à poursuivre son étude. Quelques ouvrages de vulgarisation ainsi que des manuels pratiques de réparation sont oubliés. De plus, un effort particulier pour signaler les ouvrages de langue française, si peu nombreux soient-ils, aurait contribué à une réalisation plus complète des objectifs.

On constatera l'absence de toute discussion sur la conservation des documents dont le support n'est pas de papier tels que films, enregistrements sonores, cartes géographiques. Ce sont cependant des documents couramment conservés dans les bibliothèques universitaires. Même si les organisateurs voulaient mettre l'accent sur les documents papier, ils auraient pu pallier cette lacune en étoffant la bibliographie sélective et ainsi permettre aux lecteurs de se documenter.

La lecture de ces actes sera sûrement un bon point de départ pour les professionnels et les professionnelles de la documentation. La CREPUQ et les associations professionnelles devraient être encouragées à organiser d'autres ateliers et préparer des outils de travail. La conservation n'est pas une activité secondaire dans une bibliothèque car, selon Juan Freudenthal, bibliothécaire américain, nous devons conserver afin d'assurer aux générations à venir la possibilité de consulter les documents anciens et contemporains.

Edward A. Collister
Ministère des Approvisionnements et Services
Québec

Services de prêt entre bibliothèques: manuel d'information . *Montréal, Asted, 1989. 22 p. 500 p.*

Outil indispensable pour assurer un service efficace au prêt entre bibliothèques, ce document de travail comprend deux sections: un *Manuel des procédures du prêt entre bibliothèques* et un *Répertoire des politiques du prêt entre bibliothèques et des services de reproduction au Canada.*

Le *Manuel des procédures du prêt entre bibliothèques*, révisé par la *CLA Interlibrary Loan Commitee* avec la participation de l'Asted, vise à normaliser les pratiques du prêt entre bibliothèques (PEB) conformément aux principes du *Code du prêt entre bibliothèques* (ASTED/CLA). Parmi une foule de renseignements utiles, vous y trouvez une bibliographie d'ouvrages de référence pour le PEB et également un survol des banques de données en ligne telles que Dobis, Utlas, Can/OLE. Vous voulez savoir comment localiser un document, comment remplir un formulaire de PEB ou bien vous vous questionnez sur les nouvelles possibilités de transmission des demandes, de la poste au courrier électronique ? Ce manuel répondra à vos questions. Il contient également de l'information sur les services qu'offrent la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) et l'ICIST et sur les modalités du prêt international. On y aborde enfin les responsabilités des bibliothèques emprunteuses.

La seconde section s'intitule *Le répertoire des politiques du prêt entre bibliothèques et des services de reproduction au Canada.* Cette première édition en langue française est réalisée par la BNC avec le concours de l'ASTED. Avec ses 500 pages, le répertoire constitue le corps principal du manuel. On y retrouve toutes les informations nécessaires aux opérations du prêt entre bibliothèques. Classée par ordre alphabétique de sigle de la BNC, chaque rubrique indique le nom de l'institution, et selon les informations reçues des bibliothèques, leur adresse postale, leur numéro de téléphone, leur adresse d'Envoy 100, de télécopieur, etc. De plus, on y retrouve des renseignements tels que la durée du prêt, les coûts d'emprunt et de photocopies ainsi que

la méthode de facturation. Deux index facilitent la recherche dans le répertoire: le premier par nom d'institution et le deuxième par le sigle d'Utlas. On prévoit des mises à jour semestrielles.

Tout service de prêt entre bibliothèques devrait se munir de cet outil de travail qui lui facilite l'accès aux collections des bibliothèques canadiennes. Jumelez-le avec son équivalent américain, l'*Interlibrary Loan Policies Directory*[1] et c'est tout le continent nord-américain qui s'ouvrira à vous !

Johanne Sgroi
Service du prêt entre bibliothèques
Bibliothèque de la Ville de Montréal

1. Leslie R. Morriss and Patsy Brautigan, *Interlibrary Loan Policies Directory*, 3rd ed., New York, Neal-Schuman, 1988, 781 p.

Loi sur l'immigration du Canada texte annoté 1991

Frank N. Marrocco, Henry M. Goslett et Francine Désilets

Comprend le texte de la Loi et de ses règlements, y compris les nouvelles dispositions législatives concernant les revendicateurs du statut de réfugié, ainsi que des résumés de décisions et des notes utiles de la rédaction. Il y est question entre autres des droits d'appel des répondants; de la nature des enquêtes; de la nouvelle catégorie relative aux investisseurs; des entrepreneurs et des travailleurs autonomes; de la détermination de la validité des revendications du statut de réfugié et des permis de travail, y compris ceux qui se rapportent aux revendicateurs du statut de réfugié. Comprend également le texte de la *Loi sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration*, L.R.Q., ch. M-23.1 et ses règlements.

L459-34573 août 1990 633 pp.
reliure souple 58,00 $

Code criminel de poche 1991

Le texte intégral du Code criminel du Canada, incorporant les Lois révisées du Canada de 1985 et ses modifications subséquentes, ainsi que la *Loi sur les aliments et drogues*, la *Loi sur les stupéfiants*, la *Loi sur les jeunes contrevenants*, la *Loi sur la preuve au Canada*, la *Charte canadienne des droits et libertés*, la *Déclaration canadienne des droits*, la *Loi sur le casier judiciaire*, la *Loi sur l'identification des criminels* et certaines lois du Québec, notamment la *Charte des droits et libertés de la personne*, la *Loi d'interprétation* et la *Loi sur la protection de la jeunesse*. Cette édition de poche comporte un index détaillé qui permet de consulter rapidement les diverses dispositions législatives.

L459-34503 août 1990 814 pp.
reliure souple 17,95 $

Disponible pour examen gratuit de 30 jours.

Toronto • Calgary • Vancouver • Ottawa • Montréal **CARSWELL**

Envoyez vos commandes au : Corporate Plaza, 2075 Kennedy Road, Scarborough, Ontario M1T 3V4
Télécopieur : (416)298-5094 (24 heures)
SANS FRAIS : 1-800-387-5164
À Toronto : (416) 609-3800

Les prix peuvent être modifiés sans préavis. 11/90